

NOVEMBRE 2022

LE LIEN MAREUILLAIS



Mareuil-sur-Lay-Dissais

SOMMAIRE

p 3	Histoire locale
p 4-5	Urbanisme - Voirie
p 6	Église Saint-Sauveur
p 7	Enfance - Jeunesse
p 15	Vie associative
p 17	Infos pratiques
p 19	Ils se sont installés
p 19	État civil
p 20	Ça s'est passé dans la commune !
p 20	Agenda



LE MOT DU MAIRE

Le 25 octobre dernier le conseil municipal de Mareuil-sur-Lay-Dissais a validé à l'unanimité le projet de convention valant opération de revitalisation du territoire. C'est l'aboutissement de notre engagement dans cette première phase du dispositif «Petites Villes de Demain» (PVD) auquel nous avons adhéré le 25 mars 2021 conjointement avec la ville de Luçon, avec à nos côtés la communauté de communes Sud Vendée Littoral et l'État. Cette adhésion avait permis le recrutement de Stéphanie Mullard, notre cheffe de projet PVD et la sélection du cabinet Préau qui nous ont accompagnés durant les phases de diagnostics territoriaux, d'élaboration des stratégies de redynamisation, et enfin nous ont permis de finaliser un plan d'actions contenant 25 objectifs à réaliser à court, moyen ou long terme.

Depuis le début de ce processus nous avons voulu associer les Mareuillais à ce dispositif. D'abord au travers d'une enquête distribuée à toute la population et ensuite par la consultation tout au long des différents diagnostics d'un groupe de citoyens qui a accepté de consacrer du temps à co-construire l'avenir de notre ville. C'est cette participation citoyenne qui a fait également la richesse de cette démarche et nous a permis, à nous élus, de valider des choix consensuels.

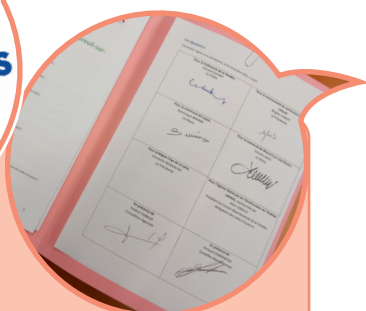
Pour vous informer plus largement sur le dispositif PVD, nous avons organisé le 9 novembre 2022 une réunion publique où nous vous avons présenté la méthodologie PVD, les axes principaux d'action, et les réalisations qui vont en découler. Puis sous forme d'ateliers vous avez ensuite pu échanger librement avec les Mareuillais qui ont participé au groupe citoyen, les techniciens et les élus pour nous faire part de vos remarques, suggestions et nous donner votre avis sur ce qui vous apparaît être prioritaire dans les actions à mettre en œuvre.

Enfin, et pour mettre un point final à cette première phase, le 21 novembre 2022 j'ai signé avec le préfet, M. Gérard Gavory, la présidente de la communauté de communes Mme Brigitte Hybert, et le maire de Luçon M. Dominique Bonnin la convention cadre valant opération de revitalisation du territoire des petites villes de demain. Vous trouverez dans ce Lien Mareuillais un dossier reprenant les principales informations concernant ce dispositif PVD.

Avant de vous laisser en prendre connaissance, je voulais, au nom de toute l'équipe, vous souhaiter à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Vincent Jules,
Maire de Mareuil-sur-Lay-Dissais

Petites villes de demain



Dossier page 8
PETITES VILLES DE DEMAIN



PERMANENCE EN MAIRIE

Mairie de Mareuil-sur-Lay-Dissais

17, rue Hervé de Mareuil 85320 MAREUIL-SUR-LAY-DISSAIS

Tél. : 02.51.30.51.05 / E-mail : mairie@mareuilsurlay.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30-17h15

Mardi, mercredi, vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-17h15

Jeudi : 08h30-12h00

Samedi : 09h00-12h00

M^{me} ROMÉ Jeanne
Maire délégué de Dissais

LES ADJOINTS :

M. GENDRONNEAU Patrice
Vice-Président de la commission : Finances - Développement économique - Commerce
Artisanat - Agriculture

M^{me} BAUD Patricia
Vice-Présidente de la commission : Urbanisme - Bâtiments publics - Cimetières -
Environnement urbain et extérieur - Salle Othello

M. COUILLAUD Thierry
Vice-président commission : Communication - Vie Associative - Affaires scolaires - Restaurant
scolaire - Camping - Piscine

M^{me} DELAVERGNE Amélie
Vice-présidente commission : Culture - Fêtes et cérémonies - Tourisme

M. FORGERIT Damien
Vice-président commission : Voirie - Réseaux Eau - Assainissement - Eclairage public
Vice-président commission : Sports - Installations sportives et de loisirs

M^{me} GAUVRIT Laëtitia
Vice-présidente commission : Enfance - Jeunesse - Conseil des Enfants -
Conseil des Sages

M. le Maire vous reçoit sur rendez-vous.

Malgré les permanences, il est fortement
conseillé de prendre rendez-vous avec les élus.

SAMEDI MATIN

LUNDI ET JEUDI
DE 9H30 À 12H

MARDI
DE 10H À 12H

MERCREDI
DE 9H À 12H

UNIQUEMENT
SUR RENDEZ-VOUS

SAMEDI
DE 10H À 12H

UNIQUEMENT
SUR RENDEZ-VOUS

La vie municipale à Dissais 1852 à 1860

Le **18 janvier 1852** le garde champêtre, Jacques Fagot est licencié. Il faut donc le remplacer, le conseil municipal propose Monsieur Pierre Plateau (49 ans), habitant de Dissais.

Le **17 septembre 1852**, les nouveaux conseillers sont installés et prêtent serment en prononçant cette phrase : « je jure obéissance à la constitution et fidélité au président ». Nous sommes encore sous la II^e République, en effet Louis-Napoléon Bonaparte a été élu Président de la République au suffrage universel masculin en juin 1848. Ce régime n'a plus que quelques semaines à vivre puisque le **2 décembre 1852**, le Second Empire est instauré.

Le **25 mars 1853**, l'église de Mareuil doit subir des réparations, la paroisse de Mareuil regroupe les fidèles de Mareuil et de Dissais (l'église de Dissais ne peut plus accueillir de fidèles car elle a été vendue comme bien national en 1791). La commune de Mareuil-sur-Lay va donner 5 000 francs et la fabrique paroissiale 2 000 francs. L'architecte M. Rallereau estime le montant des travaux à 12 409 francs 39 centimes au total. Ainsi, le conseil municipal de Dissais décide de subventionner les travaux pour 1 000 francs, correspondant à une imposition extraordinaire de 200 francs chaque année pendant 5 ans.

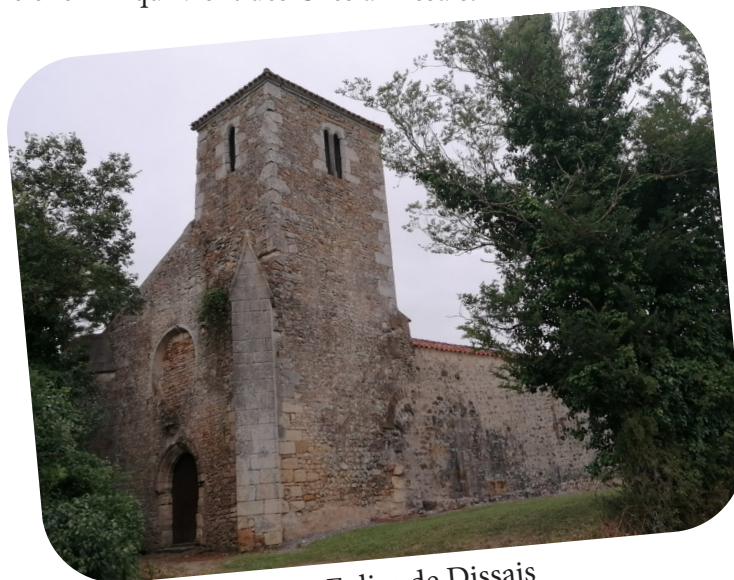
Dans les années 1850, le conseil municipal de Dissais est souvent amené à voter des contributions supplémentaires pour financer les salaires du vicaire de Mareuil à hauteur de 40 francs et celui du garde champêtre pour 200 francs.

La commune de Dissais participe aussi le **14 décembre 1857** à la reconstruction du presbytère de Mareuil qui s'élève à 11 122 francs 31 centimes. Il est décidé une contribution supplémentaire de 15 centimes par ménage imposé. Le **7 mai 1860**, le maire rappelle la nécessité de réparer les chemins communaux, il faut donc créer une nouvelle imposition extraordinaire en nature pour chaque habitant.

En 1861, chaque chef de famille, leurs fils et domestiques masculins, devront effectuer trois journées de travail. De même, les bêtes de trait et les chevaux devront travailler trois jours pour la municipalité. Néanmoins, si les habitants ont les moyens, ils peuvent racheter leur journée selon les modalités suivantes : 1 franc pour un homme et 1 franc 20 pour les animaux de trait.

Le **9 avril 1862**, un projet de construction d'un chemin vicinal d'intérêt communautaire allant de Morteveille à Mareuil est soumis au conseil municipal. Ce dernier doit en identifier les avantages et les inconvénients. Ils estiment d'abord que ce chemin passerait à la limite de la commune et risquerait de coûter très cher à celle-ci alors qu'il ne semble pas réellement utile aux habitants. Ensuite, ils rappellent qu'il existe déjà un chemin vicinal de grande communication allant directement de Mareuil à Morteveille.

Pour le conseil municipal de Dissais, il serait donc préférable de dévier ce projet du Grand moulin à la route départementale numéro 4 vers le chemin qui vient des Ores à Dissais.



Eglise de Dissais

(CIMENTIÈRES)

- La mise en enrobé des allées principales des 4 cimetières est désormais terminée.



Beaulieu



Dissais



La Croix d'Yon



l'Aumônerie



L'espace cinéraire de la Croix d'Yon s'agrandit :

- création de 2 columbariums, de 6 places chacun.
- une nouvelle allée de 20 cavurnes d'ici la fin d'année.



- Point sur les procédures de « reprise de concession en état d'abandon »

Cimetière de Dissais :

La procédure est désormais terminée, le marbrier a fini les travaux. Les concessions pourront donc être mises en vente courant 2023.

**Cimetière de l'Aumônerie :**

La procédure sur le 1^{er} carré (F) se termine en fin d'année. Après être passée au conseil municipal de janvier, nous laisserons la place au marbrier pour effectuer les travaux durant 2023. Les premières concessions pourront être mises en vente fin 2024, début 2025. Les autres carrés suivront.

**SALLE OTHELLO**

Le parquet de la salle Othello a été entièrement surfacé et verni pour une meilleure qualité. Afin d'éviter de le rayer avec l'apport des petits graviers provenant de l'extérieur, l'ensemble de l'accès piéton a été refait avec un béton désactivé.

TERRAIN DE PÉTANQUE

Le bar a été rénové : la toiture a été refaite et les parois recouvertes d'un nouveau matériau étanche à l'eau pour le plus grand bonheur des boulistes de plus en plus nombreux.

**TERRAIN DE FOOTBALL**

L'auvent du bar du terrain de football vient de trouver une nouvelle jeunesse pour des raisons de sécurité et de vétusté. Des volets roulants électriques ainsi qu'un auvent sans poteaux pour la conformité de la zone inondable ont été posés.



LOTISSEMENT LA PONNE DES NOUES

Les travaux de viabilisation du nouveau lotissement de la Ponne des Noues ont commencé depuis le mois de septembre. Le terrassement de la voirie réalisé par l'entreprise Eiffage est terminé. Le bassin de captage des eaux d'orage est terrassé ainsi que le bassin de substitution de la zone humide. La pose des canalisations d'eaux usées et d'eaux pluviales se fera de novembre 2022 à janvier 2023. Ensuite il y aura la pose des réseaux souples : téléphone, électricité, éclairage public par le Sydev de février à avril 2023. Puis Vendée Eau réalisera le réseau d'eau potable et Enedis l'effacement de la ligne HTA au mois de mai-juin 2023.

Les lots au nombre de 39 d'une surface allant de 268 m² à 558 m² pourront être construits à partir de juillet 2023 et la commercialisation à compter de janvier 2023 lorsque le prix au m² sera fixé. Une parcelle de 1 726 m² est attribuée à Vendée Habitat pour un prix de 100 000€ pour la construction de 10 logements sociaux. Ce lotissement aura une entrée par la rue de la Ponne des Noues anciennement le chemin des Noues, qui sera élargi et une entrée par la rue de Fontenay.

Ce nouveau lotissement va combler le manque de terrains à construire et aussi apporter de nouveaux logements locatifs sur la commune.

Le prix de revient de la viabilisation du lotissement est estimé à 1 320 000 € TTC.



RUE SAINT ANDRÉ

Les travaux de cheminement piétons sont commencés depuis début octobre 2022. C'est toute la rue de Saint André de la RD 746 à la salle Othello soit 1 300 mètres linéaires qui va bénéficier d'un cheminement piéton sur accotements pour la sécurité des enfants et des randonneurs.

La route sera doublée d'un espace réservé aux cyclistes de chaque côté. Une voie centrale appelée «chaussidou» sera réservée aux voitures.

Ces travaux réalisés par l'entreprise Eiffage et la société de signalisation Trichet se montent à 211 142.40€ TTC.

A compter de décembre les travaux de la rue des acacias, pour un aménagement piétons du centre de loisirs à l'entrée de l'agglomération, vont suivre et seront réalisés par les mêmes entreprises, pour un montant de 207 704 88€ TTC.



CENTRE TECHNIQUE



En 2021 nous avons fait l'acquisition d'un bâtiment appartenant à Terra Lacta à proximité de la station d'épuration pour un montant de 180 000€ y compris 4 358 m² de terrain. Ce bâtiment est destiné au nouveau centre technique de la commune de Mareuil-sur-Lay-Dissais.

Après les études de faisabilité faites par Vendée Expansion, nous avons choisi le cabinet d'architecte Rigolage de la Roche sur Yon pour un montant d'honoraires de 47 534.41€ TTC. Celui-ci a constitué le dossier de réhabilitation du bâtiment décomposé en 11 lots.

Après consultation des entreprises le montant des travaux est de 893 807.98€ TTC. La phase de préparation du chantier a commencé en novembre et le début des travaux à partir de décembre 2022 pour une fin de chantier programmée en juin 2023. Les premiers travaux commencent par la démolition de l'ancien bâtiment en pierres en bordure de la rue Hervé de Mareuil pour créer l'accès définitif au Centre Technique.

Afin de protéger les piétons pendant les travaux le passage côté gauche en allant vers Intermarché sera neutralisé à partir de la station d'épuration et les grands arbres seront coupés à 1m. Un passage piéton supplémentaire est créé pour inciter les piétons à passer côté droit.

Ce nouveau bâtiment aux normes de sécurité, comprenant un espace administratif avec bureaux, des vestiaires de qualité, va permettre à nos employés techniques de pouvoir travailler dans de bonnes conditions et de ranger tout le matériel dans un seul lieu.



Depuis le 1^{er} septembre 2022, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) est chargée d'encaisser la taxe d'aménagement et la composante logement de la redevance d'archéologie préventive de toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme.

La Déclaration des Éléments Nécessaires au Calcul de l'Imposition (DENCI) n'a donc plus à être renseignée pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter du 1^{er} septembre 2022, sauf cas particuliers.

Le pétitionnaire devra effectuer la déclaration de la taxe d'aménagement directement auprès des services fiscaux dans les mêmes conditions que les déclarations des changements fonciers, c'est à dire dans les 90 jours à compter de la réalisation définitive des travaux, sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service «Gérer Mes Biens Immobiliers».

ATTENTION : les modalités de dépôt des Déclarations Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) ne sont pas modifiées. Elles sont toujours à déposer auprès des mairies.

L'église Saint Sauveur de Mareuil-sur-Lay-Dissais est fermée depuis le mois de juin 2017 suite à la découverte de désordres structuraux très importants dans les murs et la charpente de la nef. Une première phase de travaux d'urgence a été réalisée immédiatement pour permettre une mise en sécurité du bâtiment. Suite à cette phase de travaux de sauvegarde la Direction Régionale des affaires culturelles a demandé à ce que soit réalisé un diagnostic du bâtiment incluant en plus d'une synthèse historique complète, des fouilles du sol de la nef et un bilan sanitaire mis à jour avec des analyses des murs du narthex.

De plus toute l'église ayant été incluse dans un arrêté de prescription, des fouilles supplémentaires pouvaient être prescrites.

En septembre 2020 nous souhaitions relancer les travaux et pour cela nous avons rencontré à Nantes la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) qui gère les édifices classés au titre des monuments historiques.

Après 6 mois d'attente et deux courriers échangés nous avons sollicités le sénateur Bruno Retailleau pour nous aider à mobiliser autour de ce dossier ce qui a permis de réunir fin juillet 2021 à Mareuil dans l'église le directeur de la DRAC des Pays de loire M. Bourhis et Mme Gaudart conservatrice en chef. Lors de ce rendez-vous un calendrier prévisionnel a été posé et il est toujours d'actualité à ce jour.

Il comprend une nouvelle tranche de travaux pour un montant d'environ 1,5 millions d'euros qui pour des raisons budgétaires a été répartie sur deux années 2023 et 2024 avec comme objectif une réouverture de l'église au public à la fin du chantier.

Il est notamment prévu comme travaux une reprise des enduits extérieurs, la sacristie, la réfection complète du narthex, le sol de la nef, les bancs, un nouvel éclairage de l'édifice et un nouveau chauffage.

Après de nombreux échanges sur le dossier et une nouvelle réunion le 4 mars 2022 avec la conservation régionale des monuments historiques, le service régional de l'archéologie et l'union départemental de l'architecture et du patrimoine (service des bâtiments de France), la commission scientifique et technique de la DRAC a validé l'avant-projet définitif (APD) le mardi 8 mars 2022, ce qui a permis la levée complète de l'arrêté de prescription (fouilles) et la demande de l'autorisation de travaux.

Nous sommes actuellement dans la phase de consultation des entreprises qui doit nous permettre de recruter les différentes entreprises nécessaires pour une ouverture de chantier prévue au printemps prochain.

Le (très) long cheminement administratif est maintenant derrière nous et nous avons tous hâte que les travaux commencent au plus vite. Il nous reste à solliciter les différentes subventions possibles pour ce type de restauration, le plus gros contributeur étant la Drac en ce qui concerne les parties classées au titre des monuments historiques et nous comptons aussi sur l'aide de la région, du département. Une souscription reste ouverte à tous auprès de la fondation du patrimoine.





ÉLECTION DU CME

Vendredi 21 octobre 2022, dans le cadre de la mise en place du CME (Conseil Municipal des Enfants) pour l'année scolaire 2022-2023, douze enfants des écoles La Vallée du Lay et Sainte-Marie, en classe de CM1 et CM2, ont été élus par leurs camarades de classe.

LE CME 2022-2023

Ont été élus :

Au 1^{er} plan :

Julie DÉSOTEUX, Anna PROQUIN, Lily MONNEREAU,
Raphaël MAHDI, Olivia CHARLANNES, Pierre CASTINCAUD.

Au 2nd plan :

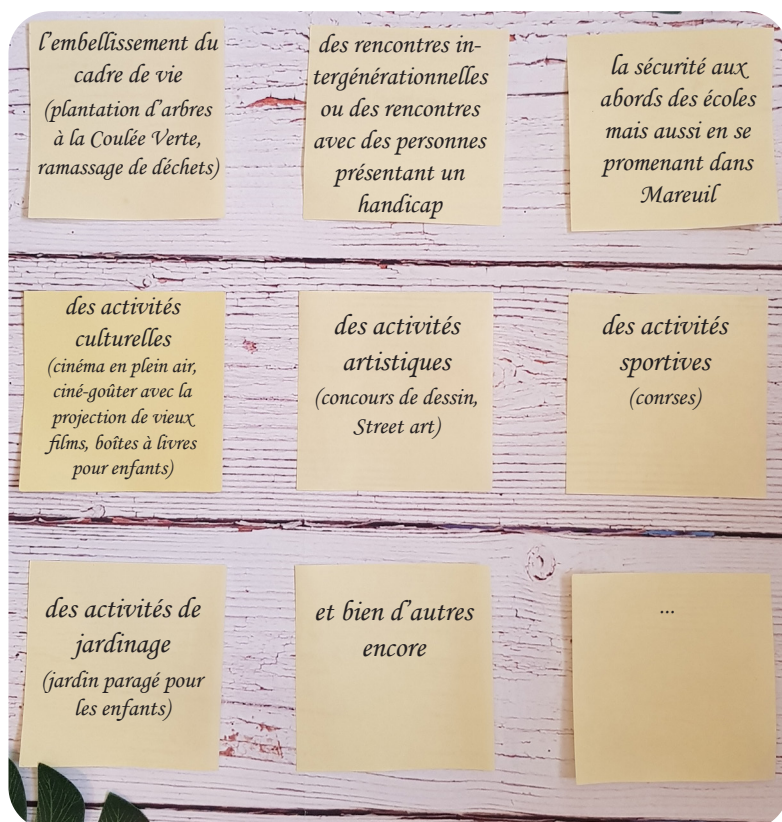
Faustine BERGER, Estéban BERTON, Chloé AUVINET,
Juliette GERVAIS, Elise ROUX, Victor CHALOUB.



Ce CME s'est réuni en séance plénière mardi 8 novembre dans la salle du conseil de la mairie.

Après un tour de table pour se présenter, les enfants ont énuméré les nombreux projets qu'ils aimeraient porter durant les 10 prochains mois.

PROJETS À L'ÉTUDE



Ce temps de partage fut aussi l'occasion de préparer la cérémonie commémorative du 11 novembre.

Michel Morand, porte-drapeau, a échangé avec les enfants sur l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale, en rendant notamment hommage aux soldats mareuillais disparus.



Le CME a participé à cette commémoration, en lisant un texte, en portant le drapeau de la Nation, en accompagnant M. le maire et le Président de l'UNC lors du dépôt de gerbes au monument aux morts.



P 8 – DOSSIER : PETITES VILLES DE DEMAIN

LE PROJET DE REDYNAMISATION DU CENTRE-BOURG SE DESSINE

Depuis mars 2021, la ville de Mareuil-sur-Lay-Dissais est engagée dans le programme Petites Villes de Demain, aux côtés de la ville de Luçon et de la communauté de communes Sud Vendée Littoral.

OBJECTIFS :

- Redynamiser les pôles de centralités.
- Améliorer le cadre de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours.
- Accompagner les collectivités territoriales dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

ENJEUX :

- Les domaines d'intervention : Mobilité, Habitat, Santé, Jeunesse, Formations, Services publics, Services de proximité, Numérique...
- Renforcer l'offre touristique, commerciale, résidentielle par des dispositifs et de nouveaux équipements.
- Favoriser la rénovation de logements dans une démarche de transition écologique.
- Améliorer et promouvoir le patrimoine, le traitement de friches industrielles et agricoles

FINALITÉS :

- Formaliser une stratégie de redynamisation.
- Etablir un programme d'actions phasé et chiffré.



La Ville a été accompagnée pendant plusieurs mois par le bureau d'étude « Atelier Préau » dans l'élaboration et la formalisation de son projet de revitalisation de son centre-ville. Un processus de co-construction avec les élus, et de nombreux partenaires a été mis en place et piloté par une cheffe de projet dédiée, ainsi qu'une démarche de concertation avec les habitants à chaque étape de la réflexion.

UNE RÉFLEXION GLOBALE SUR L'AVENIR DE LA COMMUNE

UN PILOTAGE TECHNIQUE ET POLITIQUE

- Une cheffe de projet dédiée.
- Des instances régulières avec les élus et partenaires associés au projet.

UNE DÉMARCHE CONCERTÉE À CHAQUE ÉTAPE DE LA RÉFLEXION

- 1 enquête grand public - 269 mareuillais.
- 1 enquête commerçants - 19 réponses.
- 3 ateliers de co-construction rassemblant un panel représentatif de 35 mareuillais/es.
- 1 réunion publique de synthèse.

UN ACCOMPAGNEMENT EXPERT

Un accompagnement par **Atelier Préau** agence d'urbanisme et architecture dans l'élaboration du projet et l'accompagnement de la concertation.

Janvier > Avril

Mai > Aout

Septembre > Novembre

Phase 1 : Diagnostic territorial multithématique

Phase 2 : Stratégie de redynamisation

Phase 3 : Plan d'actions et fiches actions

CONCERTATION

Enquête grand public commerçants

Atelier Diagnostic en marchand

Atelier co-construction des scénarios

Atelier Actions

Réunion publique

INSTANCES DE PILOTAGE

LANCEMENT

COFIL

COFIL

COFIL

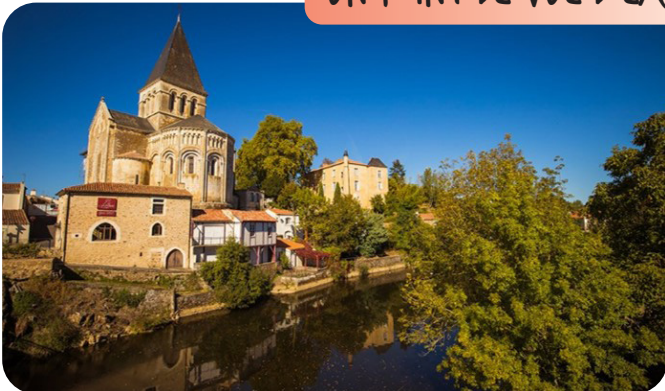
COFIL

La réflexion a porté sur l'avenir de la ville. De nombreux questionnements et enjeux ont ainsi émergé.



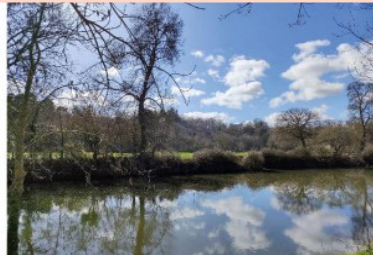
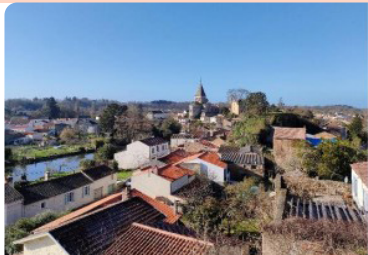
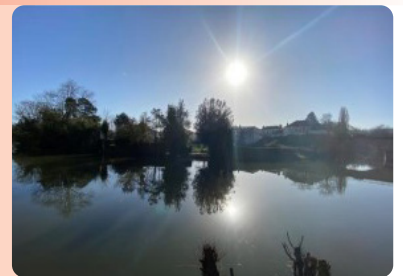
L'analyse multithématique qui a été conduite a mis en évidence un certain nombre de constats partagés :

UN POINT DE VUE D'EXCEPTION



UN PATRIMOINE PAYSAGER, ARCHITECTURAL ET CULTUREL D'EXCEPTION

- Un patrimoine architectural de qualité.
- Des points hauts avantageux dévoilant la ville.
Des situations urbaines intéressantes à révéler et relier.
- Des perspectives vers le grand paysage.
- Un réseau hydrologique marqueur d'une situation spécifique de presqu'île.
- Une activité viticole renommée.



UNE CENTRALITÉ NATURELLE

MAIS UNE URBANITÉ LIMITÉE

- Une concentration d'équipements et de commerces dans un périmètre restreint.
- Absence de cohérence urbaine et architecturale. Écriture architecturale disparate. Alignement et adressage des bâtiments peu coordonnés et peu lisibles.
- Nombreux espaces publics résiduels isolés, déconnectés.
- Absence d'un espace public central fédérateur.



Ces nombreux atouts sont altérés par des espaces publics isolés, déconnectés des espaces verts alentours, l'absence d'un espace public fédérateur ou la traversée du centre-bourg par la route départementale occasionnant un trafic dense de poids lourds et autres véhicules de transit.

UNE AMBIANCE URBAINE ALTÉRÉE PAR LA RD746

- Un trafic de transit important.
- Une faible place laissée aux piétons et aux cycles.
- Une prédominance de l'asphalte et du minéral.
- Une forte coupure occasionnée par la RD.



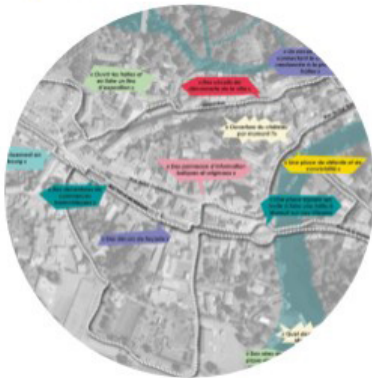
Ainsi, le processus de concertation a permis de dégager le fil conducteur suivant dans le projet de redynamisation : « D'une ville traversée à une ville halte ».

D'un centre bourg aujourd'hui

Confidentiel
Sécurité
accès
Potentiel

Mareuil offre de **multiples atouts** (monuments historiques, perspectives et points de vue paysagers...) aujourd'hui **discrets et méconnus**.

Le centre-bourg est perçu comme un **lieu de transit** entre la Roche sur Yon et Luçon, n'assurant **pas un cadre de vie suffisamment agréable et sécuritaire** pour ses habitants.



à un centre bourg demain

Identité
Apaisé Lisibilité
animé
Collectif

Mareuil mettra en lumière ses richesses, tant son patrimoine bâti que paysager.

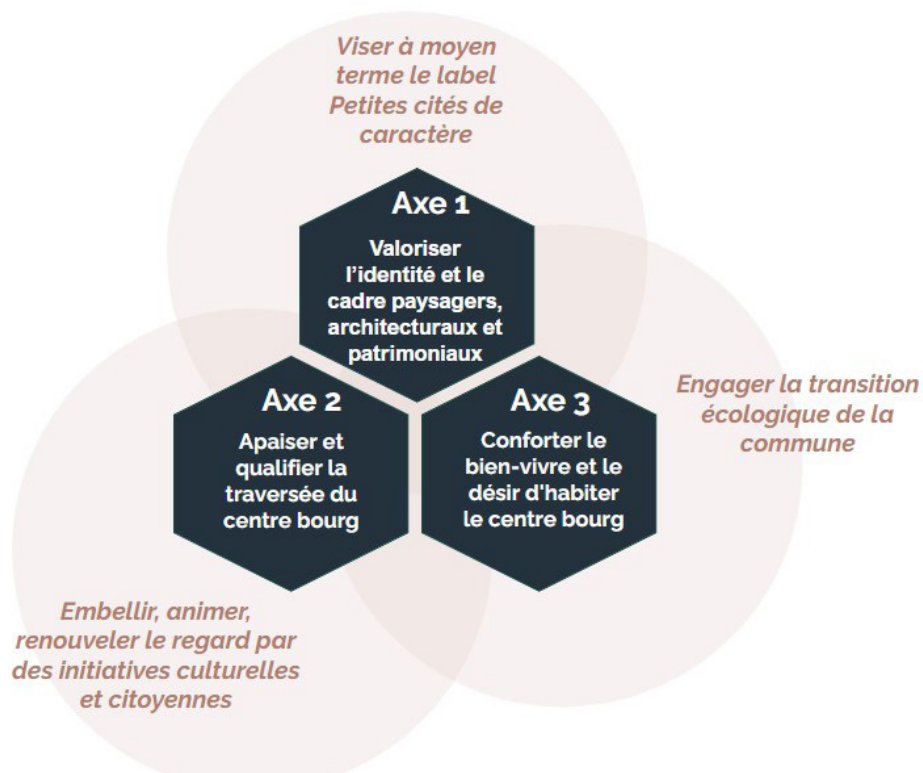
Elle tissera de nouveaux liens entre les habitants par **des événements et des animations** initiés par tous.

Elle invitera habitants et visiteurs, adultes et enfants, à **découvrir de manière ludique son histoire et ses attraits**.



Le projet de revitalisation repose ainsi sur trois grandes orientations, ainsi que leurs perspectives à moyen terme.

LA STRATEGIE DE REDYNAMISATION



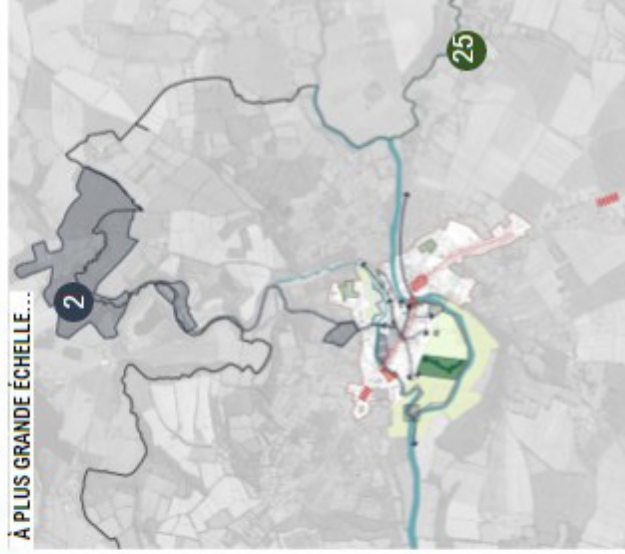
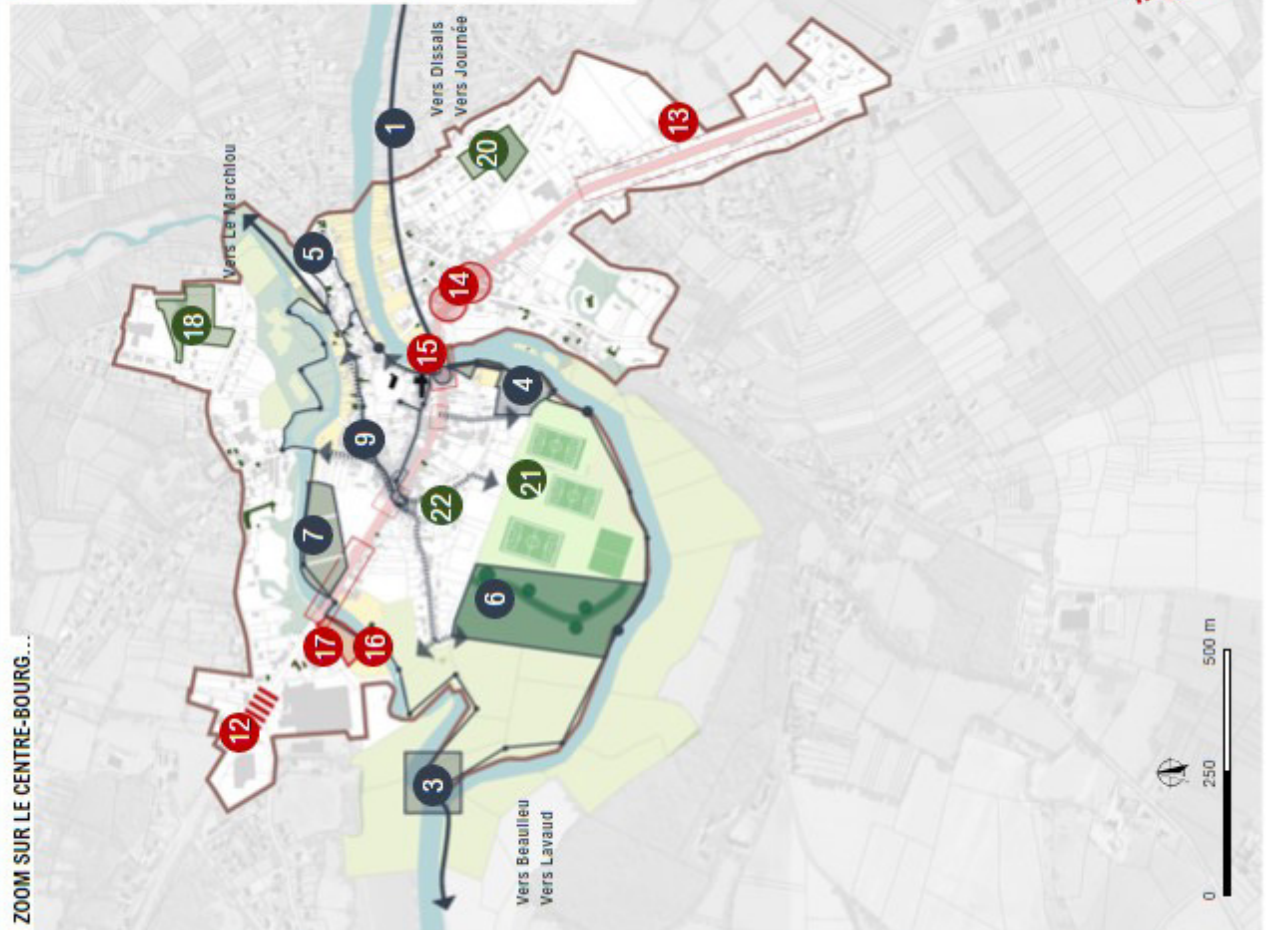
Ces axes ont conduit à la formalisation de 25 actions pour le programme Petites Villes de Demain, elles-mêmes approuvées et validées par les élus et citoyens ayant participé aux ateliers de concertation.

LES 25 ACTIONS DU PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN

ZOOM SUR LE CENTRE-BOURG...

À PLUS GRANDE ÉCHELLE...

- 1** Périmètre ORT
- Axe 1 - Valoriser l'identité et le cadre paysagers, architecturaux et patrimoniaux**
- 1** Action 1 - Proposer trois circuits découvertes de Mareuil-Sur-Lay-Dissais
- 2** Action 2 - Soutenir le projet de création, d'apprentissage et de médiation culturelle "le Chemin des Arts", Fabrice Hyber
- 3** Action 3 - Valoriser le site de confluence du Lay et du Marillet
- 4** Action 4 - Ouvrir l'espace devant la salle du Lay sur le fleuve et créer une continuité jusqu'au chemin des amonécités
- 5** Action 5 - Valoriser le belvédère du secteur du calvaire
- 6** Action 6 - Poursuivre l'aménagement du parc de la Coulée verte dans une dynamique vertueuse et respectueuse de l'environnement
- 7** Action 7 - Aménager le parc du Marillet
- 8** Action 8 - Réaliser une étude inventaire du patrimoine sur la commune de Mareuil-sur-Lay-Dissais
- 9** Action 9 - Reconquérir les halles et son espace public
- 10** Action 10 - Requalifier et embellir les places et les rues historiques du centre-bourg
- 11** Action 11 - Promouvoir un programme d'embellissement et d'harmonisation des devantures des commerces et le ravalement des façades du centre-bourg
- Axe 2 - Apaiser et qualifier la traversée de centre-bourg**
- 12** Action 12 - Requalifier et embellir les entrées de villes
- 13** Action 13 - Apaiser la traversée de centre-bourg (aménagement de seuils intermédiaires, reconfigurations de la place circulaire...)
- 14** Action 14 - Réaliser le double gratoire sur la RD746 à l'intersection des rues Boulaye, Beaulieu, F. Maréchal et Bas Bourg
- 15** Action 15 - Créer la passerelle du Lay reliant le haut-bourg et le bas-bourg (chemin sécurisé piéton et cyclable uniquement)
- 16** Action 16 - Créer la passerelle du Marillet pour poursuivre les parcours (chemin sécurisé piéton et cyclable uniquement)
- 17** Action 17 - Aménager une aire de coveloage en entrée de ville dans une dynamique de développement et de soutien des modes de transports alternatifs



Axe 3 - Conforter le bien-vivre et le désir d'habiter le centre-bourg

- 18** Action 18 - Proposer un habitat inclusif pour l'EHPAD afin de tisser de nouveaux liens intergénérationnels et de participer au mieux vivre des personnes âgées
- 19** Action 19 - Engager un programme de réhabilitation et revalorisation des logements vacants et dégradés en centre-bourg (Mission de l'OPAH)
- 20** Action 20 - Proposer de nouveaux logements en centre-bourg (secteur rues de Fontenay et des Glycines, derrière le cimetière).
- 21** Action 21 - Rénover le gymnase du complexe sportif de Mareuil-Sur-Lay-Dissais
- 22** Action 22 - Rénover l'école primaire publique de Mareuil-Sur-Lay-Dissais
- 23** Action 23 - Créer une nouvelle maison de santé
- 24** Action 24 - Réaliser un nouvel équipement tiers-lieu ou Microlieu en réponse à de nouvelles attentes et modes de travail
- 25** Action 25 - Rénover la salle associative de Dissais

Un panorama des actions est présenté ci-dessous, selon les 3 axes. Ces actions seront mises en œuvre selon des temporalités différentes (actions rapides, actions prioritaires, actions sur du temps long, au-delà de 2030).

Proposer trois circuits découverte de Mareuil-Sur-Lay-Dissais

Valoriser le site de confluence du Lay et du Marillet

Valoriser le belvédère du secteur du calvaire

Valoriser l'identité et le cadre paysagers, architecturaux et patrimoniaux

Reconquérir les halles et son espace public

Poursuivre l'aménagement du parc de la Coulée verte

Requalifier et embellir les places et les rues historiques du centre-bourg

Requalifier et embellir les entrées de villes

Réaliser le double giratoire sur la RD746

Apaiser et qualifier la traversée du centre bourg

Aménager la RD746 en cœur de bourg pour plus de qualité et de sécurité

Engager un programme de réhabilitation et revalorisation des logements vacants et dégradés

Proposer de nouveaux logements en centre-bourg

Proposer un habitat intergénérationnel en continuité de l'EHPAD

Conforter le bien-vivre et le désir d'habiter le centre bourg

Rénover l'école primaire publique de Mareuil-Sur-Lay-Dissais

Créer une passerelle du Lay reliant le haut-bourg et le bas-bourg

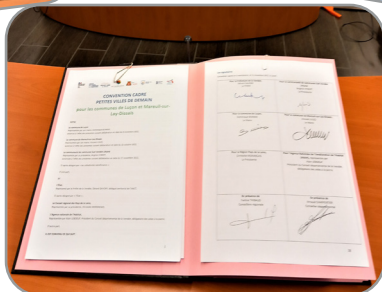
Aménager une aire de covoiturage en entrée de ville

Créer la passerelle du Marillet pour poursuivre les parcours

Rénover le gymnase du complexe sportif de Mareuil-Sur-Lay-Dissais

Rénover la salle associative de Dissais

La convention d'opération de revitalisation du territoire (ORT) acte l'engagement de la ville dans cette trajectoire ; elle est signée le 21 novembre avec la Préfecture de Vendée, la communauté de communes Sud Vendée Littoral, la ville de Luçon, le Département de la Vendée et la Région des Pays de la Loire. Elle doit permettre d'initier les 25 actions et de poursuivre la dynamique du territoire qui est engagée.



Dans le cadre du plan de relance porté par le Gouvernement, 4000 conseillers numériques ont été recrutés et formés afin d'accompagner les citoyens à mieux utiliser les outils numériques au quotidien.








En Vendée, ce sont 28 conseillers numériques présents afin d'accompagner, rassurer et former tous ceux pour qui les outils numériques sont difficiles à maîtriser.



QU'EST CE QU'UN CONSEILLER NUMÉRIQUE ?

La mission du Conseiller numérique est d'accompagner chaque Français dans son appropriation des usages numériques quotidiens comme :



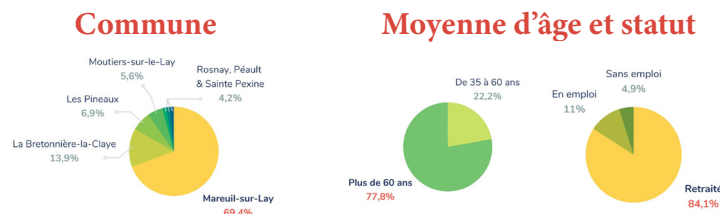
-  **Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)**
-  **Naviguer sur Internet**
-  **Envoyer, recevoir, gérer ses courriels**
-  **Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone**
-  **Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques.**
-  **Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique**
-  **Apprendre les bases du traitement de texte**

RETOUR SUR L'ANNÉE PASSÉE :

Depuis septembre 2021, la Mairie de Mareuil-sur-Lay a recruté une conseillère numérique, Sarah MONMONCEAU, pour répondre aux besoins des administrés concernant le numérique.

Le profil des usagers :

72 usagers rencontrés au total (collectif et individuel).

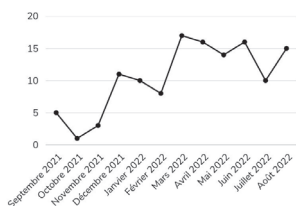


« J'essaie de faire un accompagnement sur mesure en fonction du besoin de chacun. Depuis la rentrée 2021, j'ai mis en place deux types d'accompagnements : individuel et collectif. Pour les accompagnements individuels, je reçois les personnes qui ont une demande spécifique comme par exemple transférer des photos depuis le téléphone vers un ordinateur. Je mets aussi en place des ateliers collectifs avec des thématiques variées au sein de plusieurs communes du Pays Mareuillais qui ont répondu favorablement à mes sollicitations. Sarah MONMONCEAU, conseillère numérique »

Les accompagnements individuels :

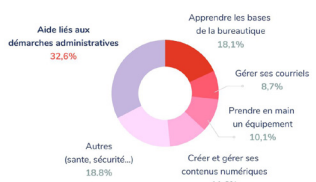
138 accompagnements réalisés à la mairie de Mareuil-sur-lay-Dissais

Nombre mensuel d'accompagnements individuels



Les usagers : 53 personnes rencontrées

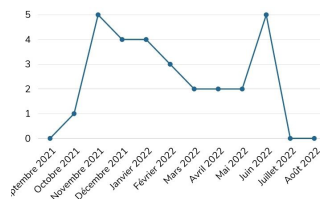
Les thèmes abordés :






Les ateliers collectifs :

28 ateliers réalisés au total dans les différentes communes.

Nombre mensuel d'ateliers collectifs réalisés dans les différentes communes



-  **Les Pineaux**
11 ateliers réalisés avec 6 participants
-  **La Bretonnières-la-Claye**
11 ateliers réalisés avec 11 participants
-  **Mareuil-sur-Lay-Dissais**
6 ateliers réalisés avec 11 participants

ET POUR L'ANNÉE À VENIR ?

Poursuivre les ateliers collectifs et les rendez-vous individuels tout en développant une présence auprès d'autres partenaires que les particuliers : écoles, structures médico-sociales, associations...

PLUS D'INFORMATIONS : ☎ 02.51.30.40.38

✉ conseiller.numerique@mareuilsurlay.fr

LE CLUB INFORMATIQUE (ANTONAL



(Association loi de 1901 à but non lucratif)

Cours d'initiation aux outils numériques. Les bénévoles du CLIC vous offrent la possibilité d'apprendre à utiliser l'outil informatique du niveau débutant au confirmé.

Les thèmes abordés sont :

- Initiation aux bases de l'informatique et remise à niveau.
- Documents et photos (création, classement, montages...).
- Internet (Recherche, messagerie, téléchargement, réseaux sociaux, démarches administratives...).
- Tablette et ou Smartphone (Initiation à la tablette tactile, téléchargement d'applications).

Deux types de cours disponibles :

- Les cours collectifs, 8 personnes maximum, 45 € pour 1h30 de cours par semaine pendant 4 mois (soit environ 3€ le cours) ; le mercredi soir de 18h30 à 20h (Session N°1 d'octobre à janvier et Session N°2 de février à mai) dans les locaux du Clic à la maison des associations. Reprise des cours collectifs pour la prochaine session le 01 février 2023. Inscriptions par téléphone ou en début de cours (le mercredi à 18h30).
- Les cours particuliers se déroulent dans les locaux du Clic ou à domicile (uniquement à Mareuil-sur-Lay-Dissais) à n'importe quel moment de la semaine suivant les disponibilités des animateurs, pour 10 € de l'heure.

Pour tous renseignements s'adresser à :

☎ Olivier Fonteneau au 06.18.34.68.73

☎ Jacqueline Vrignaud au 02.51.27.51.87 ou 06.86.77.72.11

LE TWIRLING DU PAYS MAREVILLAIS

L'histoire du twirling bâton en FFSTB est une discipline complète de haut niveau en France reconnu par le ministère des sports depuis 2021.

Pour cette nouvelle saison 2022/2023, après deux années difficiles, notre club du twirling du Pays Marevillais retrouve une bonne dynamique avec nos 3 athlètes en N2, 4 en N3 et 10 en loisir.

Nous leur souhaitons donc pour cette nouvelle saison avant tout de s'amuser, de donner le meilleur d'elle et pourquoi pas se diriger vers une nouvelle finale comme en 2019.



CYCLO RANDONNEURS MAREVILLAIS



- Présentation du club :

Association de cyclotourisme et de randonnées pédestres ayant pour objet la pratique et le développement de la randonnée cyclotouriste et pédestre, tant pour sa pratique sportive que pour la découverte et la sauvegarde de l'environnement, le tourisme et les loisirs. L'effectif actuel est de 25 personnes : 6 cyclos et 19 marcheurs

- Le club vous propose :

Des sorties pédestres les mardis et vendredis, à 8h30 l'été et 9h l'hiver : circuits de 7 à 11 km, au départ de Mareuil et d'autres localités proches (possibilité de covoiturage).

Des sorties de cyclotourisme, les mercredis et dimanches à 8h30 ou 9h suivant parcours : circuits de 40 à 80 km. Pour les deux activités, le RDV est sur la place Clémentineau, devant l'Office de Tourisme (côté parking).

Vous pouvez participer à 3 sorties pour essais avant d'adhérer.

Contact : Yves Auvinet (Président)

☎ 06.72.68.30.24 🌐 <http://cyclorand-marevillais.ffvelo.fr>

✉ cyclorand-marevillais@ffvelo.fr

Évènements récents et prochains évènements :

- Section Cyclotourisme :

Une concentration début de saison cyclotouristes est prévue le 12 mars 2023 à Mareuil sur Lay-Dissais.

De nombreuses sorties cyclotouristes sont organisées par les différents clubs de Vendée et autres départements.

- Section Marche :

Randonnée marche la Marevillaise :

Cette manifestation est organisée par le club tous les deux ans. L'édition 2022 s'est déroulée le dimanche 16 octobre, avec plus de 150 participants venus de tout le département et d'ailleurs. Quatre circuits étaient proposés au départ de Mareuil et en direction de Château-Guibert, de 7 à 24 km. Pour cette randonnée, les marcheurs ont le privilège d'emprunter certains chemins privés ouverts spécialement pour cette journée. Un important travail préliminaire de fléchage est nécessaire, assuré par les membres du club.

Randos « DIS-MOI LA VENDEE » :

Proposées par le Mouvement Familles Rurales de Vendée et le Magazine Racines. Chaque mois, participez avec nous, à la découverte d'une commune Vendéenne ! Attention pour l'inscription par HelloAsso, les places sont prises sous 24h après l'ouverture des inscriptions, il faut être très réactif.

Séjour marche de plusieurs journées :

Des membres du club organisent chaque année un séjour de plusieurs jours, permettant de découvrir par la marche une autre région. Le dernier a eu lieu, du lundi 5 au vendredi 9 septembre 2022 dans les Alpes Mancelles (près d'Alençon).

Participation à « La Joséphine ».

QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une association qui a pour vocation : AIDER-SECOURIR-FORMER. Au Moutiers sur le Lay, cette association existe depuis 1967 sous le contrôle de l'association départementale de la Protection Civile Vendée. Nos bénévoles interviennent sur différentes missions : Postes de secours (Vendée globe, festivals, trail, course automobile et bien d'autres...). Soutiens Population (catastrophe naturel, dépistage COVID, vaccination COVID, collecte et transport de dons pour Ukraine, possibilité de participation au plan communal de sauvegarde...). Formations (Initiation gestes qui sauve, PSC1, PSE1, PSE2 ...).

Être secouriste à l'antenne de la protection civile des moutiers sur le lay, c'est possible pour tous.

Pour les plus jeunes, une section de cadets a vu le jour en 2022, elle vous accueille à partir de 12 ans et en moyenne un samedi matin par moi.

Venez nous rejoindre !

Responsable d'antenne : POIRON Emmanuel

☎ 06 60 48 35 49

✉ moutierssurlay@protection-civile-vendee.org



✉ mscvolley@gmail.com ☎ 07.87.55.52.54

JOUR DE FÊTE

Depuis plus de 20 ans, l'association Jour de Fête propose au public mareuillais et aux scolaires du canton des spectacles professionnels dignes de salles de grandes villes où les mêmes artistes se produisent. A titre d'exemple, en 2021, un certain nombre de privilégiés ont pu découvrir le groupe «Rouquine» qui a fait cet été la tournée des grands festival comme celui de Poupet et des émissions télé comme Taratata de Naguy.

Pour sa 23^{ème} saison, Jour de Fête a débuté sa programmation le 8 novembre par un concert de la Compagnie Ernesto Barytoni dénommé « Kazi-classick », spectacle burlesque d'approche de la musique classique pour les classes élémentaires. En 2 séances, 405 enfants plus leurs enseignants et des parents accompagnateurs ont pu profiter de cette découverte en compagnie de musiciens virtuoses.



Le Vendredi 18 novembre Manu Galure et son groupe sont venus de Toulouse avec 2 pianos (dont un à queue servant aussi de base de percussion) pour un spectacle de chanson française à la mise en scène surprenante et inventive.

Programation 2022/2023 sur :

✉ <http://www.jourdefetemareuil.com>

📘 Jour De Fête Mareuilsurlay

L'adhésion à l'association Jour de Fête (8 € par an et par personne) ouvre droit à une réduction de 4 € par spectacle.

SUN TROTTEURS



Le 5 février prochain, 2 enfants de la commune, Jean-René Boidé et Yvonnick Ordronneau prendront le départ pour une course de rallye humanitaire appelée Bab El Raid sous le nom d'équipage des Sun Trotteurs !

Il s'agit d'une course de rallye voiture unique en son genre qui traverse le désert du Maroc pendant une dizaine de jours. C'est avant tout l'alliance du plaisir automobile et du dépassement de soi, associé à un engagement fort pour la planète et l'aide à l'éducation et aux populations locales sur place.

A cette occasion, nous récoltons plusieurs types de dons matériels, ciblés en fonction des besoins évalués en amont (vêtements, jouets, matériel scolaire, matériel médical ...). Ils sont déposés auprès d'une association locale via Coeur de Gazelles, puis distribués au pays.



“ Ce projet, c'est notre défi personnel pour nos 40 ans ! Nous avons envie de nous challenger et de pouvoir donner un peu de nous-même pour les autres. Nous avons une force unique à 2 car nous nous connaissons depuis plus de 20 ans et nous nous complétons parfaitement.

Alors n'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/suntrotteurs> et nous soutenir dans nos différentes actions de collecte de dons.

Merci et à bientôt !

Nono & Yvo

MSC FOOTBALL

Malgré la crise sanitaire de ces 2 dernières années, le MSC Foot connaît un nombre d'inscriptions élevé, car ce sont 370 licenciés (joueurs, éducateurs, dirigeants...) qui œuvrent tous les jours pour la bonne marche du club. Parmi les faits notables de ce début de saison, le départ du salarié du club, Jérôme ROTURIER, qui a changé d'orientation par choix personnel, et est remplacé par Alexandre GADE. Également l'arrivée d'Elise PILLAUD en tant que co-présidente et qui épaula Romain SICARD. Au niveau sportif, première historique pour les réservistes du MSC qui découvrent à leur tour le niveau régional, récompensant le travail des jeunes formés au club. Et bien sûr, retour sur l'aventure de l'équipe 1 en Coupe de France, atteignant pour la première fois le 7ème tour disputé contre Les Herbiers devant près de 3000 spectateurs.



Evolution positive de l'école de foot et de la section féminine, avec Les Pineaux pour les garçons et Bournezeau/Chantonay pour les filles. Au niveau arbitrage, après l'arrêt de Dominique GENTREAU, ayant œuvré plusieurs années pour le club, Pierre RETAIL est rejoint par 3 jeunes arbitres stagiaires : Mathis LIEVRE, Lilian RABILLE et Anthony REZOHIER. Pour eux, c'est le début d'une belle aventure dans l'arbitrage.

Le Mareuil S.C. est présent sur les réseaux sociaux : Facebook et Instagram.

A NOTER : Arbre de Noël du club le Samedi 17 Décembre.
Contact : Alex GADE ✉ mscfoot@gmail.com
☎ 02.51.97.33.37 local maison des associations



ASSOCIATION CULTURELLE DU PAYS MAREUILLAIS

Fondée en 1978, a pour objectifs : l'étude historique et préhistorique du canton, la sauvegarde du patrimoine culturel, la promotion et l'animation culturelles du canton, la protection des sites et paysages.

Depuis sa fondation, l'association a organisé des conférences et des expositions, mais aussi des concerts, des promenades. Elle a édité 80 bulletins et a participé à de nombreuses autres activités comme des ouvrages, des collectes patrimoniales sur le canton et la Vendée. Enfin, elle a mis en place plusieurs ateliers : histoire de l'art (15), arts plastiques (10), paléographie-généalogie (4). L'ACPM a suscité la création du Mémorial des Trois Batailles. En 2022, l'ACPM a publié deux bulletins et proposé 7 conférences ouvertes au public.

Riche de plus de 120 adhérents, l'association est composée de personnes habitant principalement le pays mareuillais. Les bulletins semestriels sont le lien entre tous les adhérents et permettent au plus grand nombre d'accéder à l'histoire et au patrimoine régional.

En outre, une bibliothèque de près de 2 000 ouvrages a été constituée à partir d'achats et de dons d'ouvrages régionaux, mais aussi d'échanges de bulletins avec trente sociétés culturelles de l'ouest de la France, et trois sociétés étrangères (Allemagne, Canada, Australie).

📍 4 rue Hervé de Mareuil, 85320 Mareuil-sur-Lay-Dissais
☎ 06.08.58.26.12 ✉ acpm85@gmail.com
🌐 www.acpm85.com 📺 Page Facebook

P 17 INFOS PRATIQUES

Vous êtes chauffé à l'électricité ?
Faites-vous équiper gratuitement d'un boîtier pour consommer moins et mieux.

La communauté de communes met en œuvre des actions concrètes de maîtrise des consommations énergétiques.

Dans ce cadre, Sud Vendée Littoral soutient une initiative concrète permettant aux habitants du territoire, chauffés à l'électricité de bénéficier gratuitement d'un dispositif connecté pour consommer moins et mieux, tout en participant à la transition écologique.

Ce boîtier est proposé par le partenaire Voltalis.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur notre site internet :

www.mareuilsurlay.fr

Information aux habitants chauffés au tout électrique

La Communauté de communes Sud Vendée Littoral soutient l'initiative de Voltalis qui propose à tous les particuliers de bénéficier d'une solution d'économies d'énergie innovante et 100% gratuite.

À cette occasion, des conseillers Voltalis sont actuellement présents sur votre commune pour vous présenter ce dispositif et vous proposer son installation.

Merci de leur réserver le meilleur accueil !

Les avantages pour moi

- Gratuit** : Les boîtiers, leur installation et l'équipement sont 100% gratuits et sans abonnement !
- Economique** : réalisez jusqu'à 15% d'économies, sans compromettre de confort.
- Ecologique** : réduisez de 20% vos émissions de CO2.
- Connecté** : suivez votre consommation de chauffage à distance.

15% d'économies d'énergie

Contactez nos conseillers dès maintenant !

Par téléphone : 02 44 19 84 62
Par e-mail : sud-vendee-littoral@voltalis.com

PROPRETÉ DES RUES : BEAUCOUP RESTE À FAIRE, LES AGENTS TÉMOIGNENT.

Bien que nombre de mareuillais soient respectueux de l'environnement, la question des déchets reste toujours problématique et trop de citoyens ignorent les règles de base de la vie en société.

“ On ne sait plus quoi y faire ” se désespère un élu.

Et il y a de quoi quand les principes élémentaires d'éducation sont pris en grippe. Sans exagérer, la liste des incivilités sur le seul sujet des déchets peut donner le vertige.

Qu'on en juge plutôt par quelques éléments non exhaustifs : des sacs jaunes et des bacs d'ordures en exposition permanente ruelle des Ribottons, place Vivier au Court, rue du Marchiou. Une déchèterie improvisée rue des Trois Marchés, un quartier entier (le Bas Bourg) aux allures de dépotoir. Des sacs jaunes près des terrains de foot, des déchets divers partant à l'assaut des points tri. Un déchet tous les 10 mètres dans les fossés bordant les voies passantes de la commune. Des mégots par milliers.

“ Le temps passé à ramasser, nettoyer les espaces publics et les débarrasser de tous ces déchets, coûte de l'argent à la collectivité ” déclare un agent municipal attristé par autant de désinvolture venant de certains de nos concitoyens.

“ Au lieu de ça, nous devrions être employés à embellir la ville et participer à l'harmonie de son développement, c'est souvent décourageant. Il arrive qu'après avoir nettoyé autour des colonnes de tri des papiers et du verre, nous constatons en repassant une demi-heure après, que d'autres déchets ont été déposés entretemps. ”

Au-delà des pertes de temps et d'argent pour toute la collectivité, il y a un profond manque de respect à l'égard du travail du personnel municipal.

Un agent précise, en citant un cas concret :

“ Lorsque nous passons le rotofil sur des plates-bandes ou des haies basses, les déjections canines sont broyées et des projections partent dans tous les sens, donc aussi sur nous. ”

Pour diversifier les témoignages, des riverains de certaines rues sont excédés par la quantité de déjections canines qui s'y trouve déversée quotidiennement. Malgré les nombreux distributeurs de sacs à déjections installés par la municipalité.

L'investissement des citoyens concernés paraît inversement proportionnel aux efforts déployés pour leur apporter ce service.

Chaque année la communauté de communes Sud Vendée Littoral édite un calendrier de collecte des ordures et des sacs jaunes et un guide du tri associé sur le même dépliant.

Disponible depuis longtemps sur les sites de la mairie, de la comcom, en version papier à la mairie, en version papier dans les boîtes à lettres, personne ne peut donc prétendre ne pas être au courant.

La version 2023 arrivera chez vous ce mois de décembre.

(CHACUN A LE DEVOIR DE PRENDRE EN CHARGE SES DÉCHETS)

POUR RAPPEL les déchets déposés sur la voie publique sont passibles d'une amende forfaitaire de 35.00€, 750.00€ pour un bac à ordures ménagères jamais rentré.



Rue du Bas Bourg



Dépôts sauvages



Rue des Barres



Plaine des sports



Place Clemenceau

Parce que nous partageons les mêmes valeurs, que nous avons à cœur de vous accueillir en toute simplicité et bienveillance, sans aucun jugement mais avec douceur et humour (quand il a sa place), pour vous accompagner vers vos objectifs de mieux-être, nous avons aussi choisi de partager **le cabinet de psychothérapie** :

📍 **Maison de Santé**
69, rue Hervé de Mareuil sur Lay-Dissais.

C'est à partir d'octobre que Rose Wiest rejoint Sofy Simonneau.

En plus des psychothérapies, chacune a son cursus et ses spécialités.

- **Pour Sofy** : hypnothérapie, décodage biologique, psychologie énergétique, libération émotionnelle, PNL, sophrologie, réflexologie palmaire, acupression.

☎ 06.58.14.72.13

- **Pour Rose** : thérapie conjugale, difficultés amoureuses, psychogénéalogie, impact du numérique, relaxologie

☎ 06.02.12.56.76 🌐 <https://psy-therapie-rose-wiest.com>

Notre but est de vous amener à retrouver sérénité et équilibre émotionnel, mental et physique, face aux tourments et difficultés que vous traversez, grâce à un accompagnement adapté, dans l'authenticité, le respect et la générosité.



Ô p'tit creux, vente à emporter.

Un nouveau point de restauration rapide au **51 rue Hervé de mareuil**, en face de la place Clemenceau.

Nathalie Sainsard et Sébastien Adamy proposent leur carte composée de pizzas, Panini, sandwiches, salades, burgers et frites.

Ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 14h00 et 18h30 à 21h00.

☎ 02 44 39 14 77

ÉTAT CIVIL



Naissances

> Wesley IVES

04 Octobre 2022



> M. DROUET Thierry - Mme LENOIR Sabrina
17 septembre 2022

> M. BOUILLAUD Bernard- Mme NEAU Brigitte
01 octobre 2022

> M. DAVID Gérard - Mme PELLIN Christine
08 octobre 2022



Décès

> M^{me} BOULEAU Nadine Vve. MAROT (89 ans)

14 septembre 2022

> M. JOGUET Pascal (55 ans)

20 septembre 2022

> M. SURY Jacques (89 ans)

26 septembre 2022

> M. HUUGHE Serge (83 ans)

01 octobre 2022

> M^{me} VERDON Michelle Vve. ARRIVÉ (78 ans)

04 octobre 2022

> M. BARD Claude (79 ans)

04 octobre 2022

> M^{me} JALBY Josseline épouse LE MAB (87 ans)

10 octobre 2022

> M^{me} DAPREMONT Reine Vve. FAGOT (78 ans)

31 octobre 2022

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE DANS L'ÉGLISE DE DISSAIS :

Lors des journées du patrimoine du samedi 17 et du dimanche 18 septembre derniers, la municipalité et le comité de jumelage ont ouvert l'église de Dissais au public. Non seulement les visiteurs ont pu visiter l'exposition permanente sur le site des trois batailles des guerres de Vendée, découvrir l'histoire du site et voir l'exposition temporaire sur l'exode des Ardennais en Vendée durant la seconde guerre mondiale (association des Ardennais de Vendée).



LE GOÛTER DES AÎNÉS, JEUDI 6 OCTOBRE :

Pour la première fois durant ce mandat, le CCAS a offert aux aînés de plus de 70 ans un goûter festif. Pour débiter l'après-midi, Maxime David accompagné de Raymond Vincent à l'accordéon ont proposé des chansons de variétés françaises puis la chorale de Chant'Accueil (Mareuil Accueil) a accompagné le chanteur sur des chansons comme le nouveau titre de Patrick Bruel « à la santé des gens que j'aime ». Ensuite nos aînés ont pu profiter d'un goûter bien mérité, composé de pâtisseries et de boissons chaudes.

PROJECTION DU FILM « LE VOYAGE AU HASARD » :

Grâce à la cinémathèque de Vendée, le 14 octobre 2022 à la salle du Lay, 150 mareuillais ont découvert un film inédit réalisé par des cinéastes allemands en 1965. Diffusé à l'époque uniquement en Allemagne et en allemand, ce film a été retrouvé par une équipe de passionnés dont Joël Rouillé, et sous-titré en français pour la plus grande joie des mareuillais venus assister à la projection. Beaucoup parmi le public ont reconnu des personnalités du passé de Mareuil, des amis, de la famille, ce qui a suscité bien des rires et de l'émotion.



LA JOSÉPHINE :

Cette année notre parcours a rencontré un vrai succès. Beaucoup de participantes encore cette année. Merci pour votre mobilisation à cette bonne cause.

HAPPY HALLOWEEN, VENDREDI 28 OCTOBRE :

Pour Halloween, 25 enfants sont venus aux halles, costumés et avec leurs réalisations à base de citrouilles. Pour les récompenser, ils sont repartis avec des bonbons.



MARCHÉ DE NOËL, SAMEDI 26 NOVEMBRE :

Notre premier marché de Noël a rencontré un vrai succès. Merci à tous ceux qui l'ont rendu possible. L'enceinte du château Marie du Fou n'a pas désempli de tout l'après-midi.

TÉLÉTHON, DIMANCHE 27 NOVEMBRE :

Le téléthon a rassemblé 300 marcheurs et 40 solex, un record depuis que cette randonnée existe (2001). De plus 520 repas ont été vendus à cette occasion.



Samedi 17 décembre 2022

Spectacle pour enfants «les portes de féerie» - Salle Othello 14h00 - Gratuit

Samedi 17 décembre 2022

Arbre de Noël - MSC Foot - salle Omnisports 17h00

Vendredi 13 janvier 2023

Voeux du Maire - salle Othello - 19h00